Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIme ANNÉE LAUSANNE

No 27. 9 juillet 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Avis. — Le congrès de Saint-Imier. — Société pédagogique vaudoise.- Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud.- Nouveautés pédagogiques et littéraires.* — PARTIE PRATIQUE : *Composition : Du choix du sujet ; recherche des idées.— L'enseignement du vocabulaire.— Lettre à ma voisine.— Grammaire : Les pronoms conjonctifs.— Examens écrits des écoles complémentaires de Genève.*

A NOS LECTEURS

Comme par le passé, le journal sera bi-mensuel pendant les vacances d'été. Du 9 juillet au 17 septembre, L'ÉDUCATEUR ne paraîtra donc que tous les quinze jours, mais il donnera, en revanche, 24 pages au numéro.

LE CONGRÈS DE SAINT-IMIER

*Demain, 10 juillet, s'ouvre à Saint-Imier le XVIIIme Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande. Dimanche déjà, les divers rouages de notre administration fonctionneront dans la Cité industrielle du Vallon : Commission de vérification des comptes, Comité de rédaction de l'*Educateur, *puis séance du Comité central.*

Nous rappelons que les C. F. F. n'accordent plus de réduction de tarifs et que les congressistes doivent prendre un billet aller et retour et non pas seulement un billet simple course, qui ne serait plus, comme autrefois, valable au retour.

Tout annonce une imposante manifestation. Des notabilités de l'étranger assisteront à nos débats.

Puissent les journées de Saint-Imier consolider les liens qui nous unissent, les discussions qui vont s'ouvrir et les décisions qui seront prises tourner au profit de l'école et du pays !

Société pédagogique vaudoise. — Congrès de Saint-Imier.

Le Comité adresse un pressant appel à tous les membres pour qu'ils assistent nombreux au Congrès de Saint-Imier. L'importance

des questions traitées, le charme d'une contrée peu connue et intéressante à visiter, la bonne et cordiale hospitalité de nos amis du Jura, le devoir enfin d'affirmer notre vitalité de membres de la Romande, tout nous engage à participer en rangs serrés aux assises de Saint-Imier.

Nous attirons tout spécialement l'attention des membres de la Section vaudoise sur *l'importance de la Réunion du mardi 12 juillet, à 8 h. du matin*, au Collège primaire (voir au progr.), en vue de *la présentation des membres vaudois du nouveau Comité central.* Il est indispensable que tous les Vaudois présents au Congrès prennent part sans exception à cette réunion, afin que le résultat de la présentation soit bien l'expression des vœux de la Section.

Donc, allons nombreux à Saint-Imier et faisons en tout état de cause acte de présence à la Réunion du 12 juillet. Pas d'abstentions !

Pour le Comité de la S. P. V. H. Gailloz.

LA PROTECTION DES SITES

Les délégués du « Lehrerverein suisse » (Association des instituteurs suisses), réunis dimanche à Morat, sous la présidence de M. Fredérich Fritschi, conseiller national, à Zurich, président central du Lehrerverein suisse, au nombre d'une centaine, ont suivi avec intérêt un exposé de M. le Dr Wattelet, sur le champ de bataille de Morat et entendu des rapports des Drs Sarrasin, de Bâle, et Ganz, sur le rôle de l'Ecole pour la protection des sites.

L'assemblée a voté à l'unanimité une proposition de M. Sarrasin, disant :

« Le corps enseignant suisse nommera une commission chargée d'étudier l'introduction, dans les programmes scolaires, d'un enseignement sur la protection des beautés naturelles, et de déterminer la forme et l'extension que devra prendre cet enseignement. »

La séance a été suivie d'un banquet de 120 couverts, où ont pris la parole MM. Python, conseiller d'Etat du canton de Fribourg ; Willenegger, conseiller communal de Morat, et Brasey, professeur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société suisse des Maîtres abstinents. — « A l'occasion du Congrès pédagogique de St-Imier, les maîtres abstinents des sections vaudoises et jurassiennes sont cordialement invités à se rencontrer le mardi après-midi 12 juillet, à 4 heures, au Restaurant sans alcool (Hôtel de Tempérance) de *Mont-Soleil* pour une séance en commun avec collation ». *(Communiqué.)*

Les directeurs de bibliothèques scolaires désireux de recevoir gratuitement l'anthologie antialcoolique intitulée : « *Pour la veillée* » d'André Corbaz sont priés de s'adresser à H. Pidoux, instituteur, à Gressy.

Les Comités des deux sections.

NEUCHATEL. — **Jubilé de Septembre.** — J'apprends de source autorisée que, M Jules Payot, d'Aix en Provence, le distingué directeur du Journal *Le Volume*, a répondu favorablement à un appel qui lui a été adressé, lui demandant de venir faire une conférence de portée pédagogique au Corps enseignant neuchâtelois, réuni en septembre prochain à l'occasion du jubilé de la S. P. Monsieur Payot donnera sa conférence « L'enseignement rationnel de la composition. Cette nouvelle va être accueillie avec beaucoup de faveur par nos collègues, car M. Payot n'est pas inconnu parmi nous et pour qui suit ses articles dans *Le Volume* justement à propos de la composition, l'intérêt sera puissant.

Il semble maintenant décidé que le 50me anniversaire de notre Pédagogique, se commémorera en deux jours. Le vendredi 23 septembre, le Département de l'Instruction publique convoquera très probablemenl le Corps enseignant tout entier en conférence générale et le lendemain serait plus spécialement la journée de la Société pédagogique. L. Q.

VAUD. — **Nomination d'un nouvel inspecteur scolaire.** — La mort du regretté Léonard Sonnay avait créé une place vacante d'inspecteur scolaire dans le 5me arrondissement. A la suite d'un concours, le Conseil d'Etat, a appelé à ces fonctions, M. Ernest Savary, instituteur à Lausanne.

Cette nomination sera accueillie, croyons-nous, avec satisfaction et sympathie par le corps enseignant vaudois. M. Savary possède des mérites qui le feront apprécier par ceux qu'il aura à diriger et à conseiller. Caractère énergique, cœur droit, en même temps que travailleur infatigable, le nouvel inspecteur aura l'occasion d'exercer sur une plus vaste échelle ses talents pédagogiques et de mettre en valeur ses heureuses qualités. Nous ne doutons pas que dans les délicates fonctions qu'il a assumées, M. Ernest Savary ne s'inspire de l'esprit de son prédécesseur, qu'une plume amie a si bien caractérisé : réprimander avec douceur, encourager avec bienveillance, conseiller avec discernement.

M. Savary a rempli avec zèle et distinction la charge de correspondant vaudois à l'*Educateur*, pendant de nombreuses années. Il a fait partie du Comité cantonal de la S. V. P. ; il est membre du Comité central romand. Il a présenté à la Réunion d'Yverdon, en 1899, un rapport remarqué sur les Cours de vacances et de perfectionnement. Dans ces multiples activités, il a fait preuve de qualités très solides et il arrive au poste qu'il occupe avec une expérience approfondie de tout ce qui touche à l'école en général et à nos écoles vaudoises en particulier. Il connaît au mieux les besoins et les aspirations du corps enseignant qu'il a su défendre à l'occasion avec énergie et conviction.

Sortir des rangs est une chose délicate et parfois périlleuse. Il faut savoir s'imposer sans en avoir l'air par des mérites réels. Cela demande du doigté, une fermeté digne et conciliante. Le passé de M. Savary est un sûr garant de ce qu'on attend de lui à l'avenir. Nous lui souhaitons cordialement une pleine réussite dans cette nouvelle carrière, beaucoup de satisfactions, pas trop de déceptions et par dessus tout une bonne santé. H. Gailloz.

† **Frédéric Giddey.** — La mort vient de faire une nouvelle brèche dans les rangs de notre corps enseignant. Le doyen des instituteurs et institutrices de la ville d'Yverdon, M. Frédéric Giddey, a été enlevé à l'âge de 49 ans, à l'affection des siens, de ses nombreux amis, de la population tout entière. Il y a exactement une année, c'était sa compagne qui lui était ravie. Le coup fut rude pour notre ami, on peut même dire que, dès lors, sa santé fut compromise irrémédiablement. Un mal indéfinissable, une sorte de dépérissement l'atteignit à son tour, mina sa robuste constitution, entama son énergie habituelle. Son entourage le vit décliner de semaine en semaine, avec des alternatives diverses. Sur les instances de ses collègues, il avait consenti à se faire remplacer à la tête de sa classe. Dernièrement un mieux apparent semblait donner quelque espoir, quand subitement la mort arriva et l'enleva sans souffrance. Il s'était endormi pour ne plus se réveiller ici-bas.

Frédéric Giddey a parcouru une belle et utile carrière dans l'enseignement. Il a succombé malheureusement au moment où il aurait pu, dans une année à peine, bénéficier de sa pension de retraite, jouir quelque peu d'un repos mérité. Hélas ! il en devait être autrement. Né à Grandvaux en 1861, Frédéric Giddey, avait fait ses classes à l'Ecole industrielle cantonale ; entré à l'Ecole normale il en sortit en 1881 muni de son brevet de capacité. Il débuta à Gossens, desservit ensuite l'Ecole de Servion jusqu'au moment où il fut appelé, en 1891, à Yverdon qu'il n'a plus quitté. C'est là qu'il a passé dix-neuf années de sa vie, se dépensant pour sa classe et consacrant à son travail une belle intelligence, une forte volonté, un effort loyal et persévérant. Sous une réserve apparente, notre ami possédait d'éminentes qualités. Il fut un instituteur capable autant que consciencieux ; il avait à un haut degré le sentiment du devoir. Dans sa classe, il maintenait une discipline qui ne transigeait pas, tempérée cependant par l'affection profonde qu'il portait à tous ses élèves. Il nous souvient de l'avoir vu dans une course scolaire, se détendre de sa rigidité avec les garçons de sa classe, les distraire et les égayer royalement. Ce spectacle nous avait révélé tout ce que cachait le cœur de notre collègue sous l'apparente sévérité de son abord.

Une des plus belles faces de l'activité de Frédéric Giddey, ce furent incontestablement ses mérites de chanteur et de directeur. Ceux qui l'ont connu jeune se souviennent encore de cette voix de ténor, sûre et bien timbrée mise au service d'une oreille affinée et d'un goût inné pour le chant. Partout il a laissé comme tel des traces de son passage, mais c'est à Yverdon qu'il a déployé dans ce domaine la plus féconde activité. En 1894, il fut le fondateur et le premier directeur de la *Lyre Yverdonnoise*, dont il a fait dès lors une de nos meilleures sociétés chorales. Il exerçait sur ses chanteurs une autorité et un ascendant indiscutables et il s'imposait par une direction sobre, exempte de toute fantaisie exubérante, mais éminemment expressive par la justesse de l'interprétation, le soin minutieux des nuances. Dès qu'il avait déposé la baguette du directeur, il redevenait l'ami de ses chanteurs, qui le chérissaient et le considéraient comme leur père. Au reste les résultats auxquels il était arrivé avec la *Lyre* démontrent surabondamment ses mérites : sous sa direction entendue, elle fut classée l'an dernier au premier rang de sa division au concours de Montreux. Ce fut la dernière joie de notre ami. Une autre pourtant l'avait précédemment réjoui, c'était sa no-

mination au Comité de la Société cantonale des chanteurs vaudois où il s'est fait vivement apprécier pendant les deux ou trois années de son trop court mandat.

Le 1er juillet, un imposant cortège accompagnait au champ du repos notre regretté collègue. En tête marchait le Comité de la Société des chanteurs vaudois, avec la bannière cantonale voilée de crêpe, puis venait la *Lyre* avec son drapeau en deuil, le corps enseignant du district, les élèves, les membres amis du défunt. Dans l'assistance, outre les autorités scolaires d'Yverdon, on remarquait la présence de MM. Perrin et Meyer, inspecteurs scolaires. Au bord de la fosse, M. Vodoz, président de la Commission scolaire a rendu un bel hommage aux mérites du défunt comme instituteur et éducateur consciencieux ; il a montré, entre autres, la haute estime où le tenaient les autorités d'Yverdon. M. Henry, instituteur, parlant comme délégué du district et ami intime, a éloquemment retracé la carrière du collègue loyal, dévoué et modeste, et a déposé au nom de la Société pédagogique vaudoise, la palme avec ruban vert et blanc. M. William Pilet a exprimé en termes touchants les regrets du Comité de la Société des chanteurs vaudois. Un membre de la *Lyre Yverdonnoise* a redit avec émotion tout ce que cette Société doit à son premier directeur. Un chœur de la *Lyre* elle-même à laquelle s'était joint le corps enseignant du district a traduit les sentiments de tous par l'exécution du Chœur des bardes écossais », avec des paroles d'adieu adaptées à la circonstance. Nous en connaissons plus d'un qui, en écoutant ces larges et puissantes harmonies, essuyait une larme furtive et ne pouvait contenir son émotion. Enfin M. le pasteur Wanner a caractérisé d'un mot la carrière de Frédéric Giddey, qu'il a comparé avec à propos au bon et fidèle serviteur entré maintenant dans la joie de son Maître.

Toutes les sympathies vont naturellement à la famille affligée, surtout aux trois derniers enfants de notre regretté ami. Ce sera même pour ses collègues un devoir tout indiqué d'entourer de leur affection et de leur intérêt ces jeunes orphelins. En le faisant, ils honoreront la mémoire de l'ami dévoué et sûr que fut Frédéric Giddey. Qu'il repose en paix de son rude labeur ! Sa mémoire vivra dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

H. Gailloz.

Compte-rendu du Département de l'Instruction publique. (Suite).

Fréquentation des Ecoles. — La statistique, établie d'après les tableaux de promotions, montre que la légère amélioration qui s'était produite en 1908 ne s'est pas continuée en 1909. La moyenne des écoles manquées est encore de 24,8 par élève, soit de 12 1/2 jours.

Voici le tableau qui indique pour une période de 4 ans, la moyenne des absences par élève :

Semestre d'été :	1906.	1907.	1908.	1909.
Absences par congé	5,2	4,8	4,6	4,6
» » maladie.	5,8	5,5	5,2	5,3
» » non justifiées . . .	0,8	0,6	0,5	0,5
Semestre d'hiver :				
Absences par congé	3,7	3,9	3,6	3
» » maladie.	9,8	10,2	10,4	9,5
» » non justifiées . . .	0,7	0,5	0,4	0,4

« Un peu de bon vouloir de la part des parents et plus de fermeté chez bon

nombre de commissions scolaires permettraient d'atteindre des résultats meilleurs. Espérons qu'on finira par avoir le courage d'opposer un refus formel à toute requête de congé basée sur un prétexte futile, car les congés, soit en été, soit pendant le semestre d'hiver, sont encore beaucoup trop considérables. » p. 124.

Concours et nominations. — En 1909, il a été ouvert 114 concours pour nominations d'instituteurs et d'institutrices, 12 appels provisoires et il a été procédé à un certain nombre de confirmations pour une année seulement.

Dans le nombre de 114 concours réguliers, 111 ont donné lieu à une nomination. Cinq concours seulement ont été suivis d'un examen.

Cours complémentaires et préparatoires. — Les cours complémentaires de l'hiver 1908-1909 ont été suivis par 4884 élèves. Le compte-rendu rend hommage à l'influence heureuse que ces cours exercent sur notre jeunesse. La discipline est excellente et les jeunes gens y font preuve en général d'un travail sérieux. La fréquentation est aussi des meilleures.

L'examen du printemps 1909 a été subi par 6219 jeunes ans et le 30 % de ceux-ci ont obtenu des notes suffisantes pour la dispense des cours de l'hiver 1909-1910. Les connaissances civiques sont toujours celles qui laissent le plus à désirer.

Les districts qui ont une moyenne de dispensés supérieure à la moyenne générale du Canton (30 %, sont les suivants :

Aigle	33 %	Lavaux	33 %	Rolle	33 %
Cossonay	39 %	Morges	32 %	Vevey	43 %
La Vallée	41 %	Oron	33 %	Yverdon	34 %

Quant aux cours préparatoires, impopulaires au début, le compte-rendu ajoute qu'ils ont fini par s'imposer. Il y a eu 209 cours durant l'été 1909, suivis par 1042 élèves. Les jeunes gens, en général, les aiment ; ils tiennent à les suivre et travaillent d'autant mieux que l'examen pédagogique est proche.

Les examens d'automne pour l'inscription des cours de l'hiver suivant ont été subis par 562 jeunes gens dont 335 ont été dispensés, soit le 58 %.

Les examens pédagogiques des recrues ont eu lieu en 1909, du 15 juillet au 2 septembre. 2601 recrues, dont 2038 Vaudois se sont présentés au recrutement. La discipline a été très bonne et nos jeunes gens se comportent à l'examen d'une façon correcte et avec le désir d'obtenir des notes convenables.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Une révolution.

Cette révolution, c'est dans la librairie qu'elle vient de se produire. Les révolutionnaires, ce sont MM. Payot & Cie. Et en quoi? vous écriez-vous. En quoi? Je vais vous le dire.

Jusqu'ici, le volume ordinaire, — roman, recueil de nouvelles ou autre, — coûtait 3 fr. 50. C'est le prix traditionnel, fixe, immuable, auquel il a fallu payer, jusqu'à maintenant, les livres de Edouard Rod, de Louis Favre, de Philippe Monnier, d'Alfred Cé-

résole, de T. Combe, de A. Bachelin, pour ne parler que de ceux-là. Dame, 3 fr. 50 ! Chacun ne peut pas se payer, à ce prix-là, quelque envie qu'il en ait, les livres de ses auteurs favoris. C'est pourquoi les gens à petites bourses, — ce sont les plus nombreuses, — se jettent sur le roman-feuilleton à un sou qu'elles finissent, pour peu qu'il compte plus de 70 numéros, par payer plus cher que 3 fr. 50, sans qu'elles s'en doutent, ou sur les ineptes romans à bas prix, aussi laids d'extérieur que de fond, des livraisons à deux ou quatre sous, aussi mal écrites que mal imprimées, œuvres de bas étage propres à pervertir le goût et le sens moral.

De tous côtés se manifestent le désir et la négligence de lutter contre cette littérature laide et mauvaise. Mais pour lutter avec succès, il faut opposer à ces œuvres malsaines qui se vendent surtout à cause de leur bas prix, des œuvres d'art intéressantes, dues à des écrivains de talent, respectueux de leur plume et de leurs lecteurs, dans des volumes bien imprimés, d'un format commode et élégant, agréables à lire, et vendus à des prix qui les mettent à la portée de toutes les bourses.

C'est justement ce que vient de faire la maison Payot & Cie. Sous le titre général *Le Roman Romand*, elle vient de créer une collection des chefs-d'œuvre des plus célèbres d'entre nos écrivains, dans laquelle paraîtront successivement les meilleurs ouvrages des auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans, et dont chaque volume, — ne coûtant que 60 centimes, — contiendra la matière d'un grand roman complet.

Nous disons que cette collection du *Roman Romand* ne comptera que des œuvres de grande valeur qui, bien qu'elles puissent être mises entre toutes les mains, intéresseront tous les âges, plairont à tous les goûts.

De tels ouvrages existent chez nous. On les connaît trop peu. Pourquoi ? me direz-vous. Parce que les nombreux ouvrages de fiction sans valeur littéraire qui ont paru chez nous, comme partout ailleurs, ont été la cause d'injustes critiques que certain public a souvent adressées à notre littérature romande tout entière en lui reprochant son esprit prêcheur, sa phraséologie, sa fausse peinture de la vie, en lui déniant toutes qualités artistiques, et surtout en lui faisant une réputation imméritée d'ennui.

Vraiment, ceux qui partagent encore ces préventions injustifiées ne connaissent pas les œuvres les plus caractéristiques que notre

littérature a produites, œuvres exquises ou savoureuses, et qu'il est d'ailleurs souvent difficile de se procurer maintenant.

Or le but du *Roman Romand* est précisément d'offrir au public un choix des meilleurs ouvrages littéraires que notre pays a inspirés et qui, soit qu'ils célèbrent ses beautés, soit qu'ils racontent son passé, soit qu'ils décrivent ses mœurs, parleront au cœur et à l'âme de tous les Suisses romands, de tous ceux qui aiment la Suisse romande.

Trois de ces volumes ont déjà paru.

Le premier contient deux délicieux récits de Auguste Bachelin, *La Carrochonne* et *La Marquise;* le second, des *Nouvelles* exquises, de Philippe Monnier; le troisième, les admirables *Scènes de la vie suisse,* de Edouard Rod. Puis viendront successivement, *Jean des Paniers,* de Louis Favre; *Le Journal de Jean-Louis,* de Alfred Cérésole; *Le Mari de Jonquille,* de T. Combe; *Les Châteaux suisses,* de Mme de Montolieu, etc.

La tentative est louable. Elle mérite grandement d'être encouragée. Elle est audacieuse, car le champ de la clientèle est restreint, si on le compare à celui dont disposent, soit les livres publiés en France, soit ceux de langue allemande. Il serait navrant qu'elle échouât, faute d'un débit suffisant. Mais, pour réussir, il lui faut l'appui de tous ceux qu'effraie la marée montante des mauvais livres, et qui se préoccupent des moyens d'en préserver nos populations. Elle a besoin du concours de la famille, de l'école, des autorités, des bibliothèques populaires, des sociétés d'éducation, de nos instituteurs et de nos pasteurs. On a assez discuté la question de la littérature malsaine; il est temps d'agir. Et ce sera agir pour le bien que de soutenir la tentative des bons éditeurs lausannois Payot & Cie.

Ajoutons que la collection des *Romans Romands*, plus spécialement destinée aux adultes, sera complétée par une autre collection, dont nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler spécialement et qui est non moins digne d'intérêt et d'appui, *Les Livres de la Jeunesse,* destinée aux enfants. Le premier numéro paru, *Du Cœur*, de Edmondo de Amicis, en indique assez le caractère et la tendance, tout à la fois littéraire, morale et éducatrice, capable de former le goût, l'esprit et le cœur.

PARTIE PRATIQUE

La composition.

Du choix du sujet.

Le plan d'études vaudois et les instructions générales qui accompagnaient le projet nous renseignent sur le choix des sujets de composition. Ils seront en rapport avec les leçons d'histoire, de géographie, sciences naturelles, voire lecture. Rien de plus clair. Et le domaine est vaste.

L'enfant ne pouvant bien écrire que sur des sujets qu'il connaît parfaitement, on ne l'obligera pas à faire une rédaction qui ne reposerait sur aucune base. On ne récolte pas où l'on n'a pas semé. Les leçons de choses, plus que tout autres, nous fournissent ample matière, et de la meilleure, d'autant meilleure que l'élève peut l'accumuler lui-même par son pouvoir d'observation. Le savoir acquis dans ces leçons n'est pas une pâtée toute préparée que nous transvasons dans les cerveaux d'une classe; l'enfant l'élabore presque entière. Il sait comment il l'élabore; il a vu, il a entendu, il a touché. Ce qu'il sait a une valeur personnelle; c'est à lui par droit d'achat; il n'a pas emprunté. Il est donc plus libre, plus adroit, plus sûr pour faire de cette matière un bon emploi.

Pendant toute la scolarité, le travail de rédaction s'appliquera donc de préférence aux sujets tirés des leçons de choses. Simples pour les débutants, c'est-à-dire décrivant des objets ou des êtres qu'ils ont pu voir, les compositions toujours basées sur l'observation, traiteront au degré supérieur des sujets plus compliqués : exemples pris au hasard : Les gelées printanières. — Une partie de pêche — Description d'une industrie ou d'un métier, etc.

A côté du travail de rédaction qui puise sa matière dans les observations faites par l'enfant lui même — tel un rosier qui produit ses roses et ses feuilles en prenant lui-même sa sève dans le sol — il en est un autre qui a sa valeur aussi et que d'aucuns placent au premier rang : c'est l'imitation, c'est la reproduction d'un travail au moyen de matériaux préparés par d'autres; c'est un peu le labeur du gui ou de l'orobanche pompant une sève toute faite par le végétal où le parasite s'est agrippé. Ce parasite pêche par incapacité d'élaborer la source de sa vie, mais il en arrive à confectionner une tige, des feuilles, des fleurs et des graines à sa façon; quelquefois l'individu apparaît sans éclat sans couleur : c'est l'inerte plagiat.

Mais en somme nous plagions tous. Qui est assez original, assez neuf de cerveau, assez primesautier pour créer une chose belle qui n'aurait point d'ancêtres ni même de « cousins remués »! L'imitation est utile. Utilisons-la donc aussi. Mais que les modèles soient parfaits, surtout par leur simplicité. Il ne faut pas que l'enfant épuise déjà toutes ses facultés à analyser les diverses parties de son modèle. Il faut que le travail de l'enfant reproduise le modèle entier : les lacunes annoncent une imparfaite digestion ; la nourriture donnée ne profite pas toute.

Pour que l'imitation soit moins servile, on pourra lire un texte modèle, en faire l'étude puis faire traiter un sujet différent qui peut se développer de la même façon que celui étudié dans le modèle.

Fort souvent, le maître est seul capable de donner le texte que l'enfant repro-

duira. Rares, en effet, sont les morceaux littéraires de nos livres de lectures que l'on puisse proposer comme modèles à nos jeunes élèves: ils sont trop littéraires, trop classiques; ils ont été écrits pour d'autres destinations et non pour l'école. Nous devrions donc nous efforcer de prendre le temps de rédiger nous-mêmes les modèles de rédaction; nous seuls connaissons la force de nos élèves et le travail qui leur convient.

A propos du choix des sujets, certaines personnes voudraient qu'on laissât de côté les sempiternelles redites bouffies de phrases banales que trente ou quarante élèves écrivent semblables sans pourtant copier sur le voisin. Nous pensons qu'on doit pouvoir traiter ces sujets comme: *le printemps, l'abeille, le chat, le sapin,* sans tomber trop dans la routine de phrases stéréotypées. Si la préparation de ces rédactions est basée rigoureusement sur l'observation, les phrases banales seront certainement moins nombreuses: que l'on traite: *Ce* printemps et non *le* printemps, *mon* chat au lieu *du* chat en général; ainsi la personnalité du petit écrivain pointerait davantage: il dirait: Mon chat est noir avec un médaillon blanc au cou; celui de mon voisin est gris, rayé de noir.... au lieu de dire: Les chats sont de couleur noire, blanche, gris, jaune.... toutes phrases anémiques qui ne laissent rien dans la mémoire, phrases qui n'appartiennent pas à l'enfant et qui ne l'intéressent nullement.

Recherche des idées.

Mais avant de poursuivre, disons que, pour intéresser l'enfant, il est presque toujours possible de donner au titre même de la composition une forme originale qui, fascinante, incisive, agisse sur le cerveau comme un acide sur le calcaire. *Mon chat* nous paraît plus apte à éveiller des idées que *Le chat*. Si un élève n'a point de chat, il sera assez franc pour décrire sans autre: *Le chat de mon voisin.* — La même recommandation de précision est valable dans le choix des sujets dits d'imagination et surtout des proverbes: ceux-ci surtout effleurent à peine le sens moral des enfants: une bonne petite narration, point prêcheuse mais morale tout de même, en cachette, fera dans l'esprit de l'enfant une bien meilleure empreinte qu'une digression sans queue ni tête au sujet d'une maxime.

La recherche des idées interviendra le plus souvent dans une leçon autre que celle de la composition proprement dite: sciences naturelles, histoire, géographie ou lecture. Le moment d'écrire étant venu, on pourra ordonner les idées, établir le plan. Il faut laisser aux idées acquises le temps de se tasser. Vouloir tout faire d'affilée, durant la même heure, c'est vouloir former un apprenti en un jour. Le plan que nous établissons avec les élèves leur permet de ressaisir l'ensemble du sujet, le temps qu'ils auront eu pour y réfléchir leur aura permis de découvrir quelque idée nouvelle, originale, qu'ils sauront placer au bon endroit.

Quant à la manière de chercher des idées, écoutons ce que disent MM. Carré et Moy dans leur excellent manuel de rédaction et d'élocution: « On montrera aux élèves, à l'aide de *questions multiples,* le parti qu'ils peuvent tirer du sujet; on leur fera trouver toutes les idées qui doivent constituer le fond de leur devoir. On les *excitera à parler,* même quand il leur arrivera de se tromper ou de s'écarter du sujet. Pour que l'élève produise, il faut qu'il se livre et s'échauffe. *Il ne le fera que s'il est encouragé* ». Ils recommandent de lire après cela le texte

modèle ; ce travail ne sera plus nécessaire dès que les élèves auront fait assez de progrès pour se passer « de lisières ».

Ajoutons que ces auteurs croient que « l'exercice *quotidien* de la rédaction doit entrer dans les habitudes scolaires ». L'idée est bonne. Il faudrait autant de compte-rendus écrits que de compte-rendus oraux. La pratique fait le maître.

Eug. Monod.

L'enseignement du vocabulaire

Cette question étant à l'ordre du jour dans le canton de Vaud, elle va préoccuper les esprits. Comment enseigner le vocabulaire ?

Faut-il se contenter d'une sèche nomenclature des mots prélevés dans une leçon d'histoire, de lecture ou autre? Suffit-il de les faire apprendre puis de les réciter ? L'explication donnée une fois parvient-elle à s'inscruster dans la mémoire des élèves ?

Chacun répond à sa façon et enseigne comme il peut. Il n'est peut-être pas de branche plus négligée dans nos classes que le vocabulaire. Cela tient à beaucoup de raisons et surtout au fait que nous ne disposons pas d'un temps suffisant pour l'étude de la langue maternelle ; nous devrions avoir au moins quinze heures hebdomadaires.

Ensuite, n'ayant pas de manuel, le maître fait ce qu'il peut pour assembler les matériaux et pour les utiliser ; on trouvera un grand nombre de maîtres qui enseignent de la même façon le dessin ou le chant ; les analogies seront moins fréquentes dans l'enseignement du vocabulaire.

Il y aurait plus d'unité si nous possédions un manuel pratique, qui serait long à établir, mais dont la réalisation ne serait pas impossible. En se servant du plan d'études et des manuels actuellement utilisés, on pourrait composer des leçons de vocabulaire qui seraient d'actualité presque constante durant le parcours des divers programmes. Ces manuels pratiques et gradués renfermeraient, outre les mots à apprendre, des exercices d'application et nous rendraient de grands services.

A ce sujet, laissez-moi vous recommander le *Vocabulaire analogique*, de Galandy et Balaignac[1], en cinq livres d'élèves et deux à l'usage des maîtres.

Les divers chapitres sont intitulés à peu près comme ceux des manuels Pautex. Les premiers livrets renferment moins de mots que ceux qui les suivent. Puis, ce qui est une précieuse indication, l'élève est obligé de se servir du mot expliqué et appris et de l'introduire dans une phrase ; ainsi, il fait ses premières armes dans l'étude de la composition. Ce travail fait d'une façon suivie, doit nécessairement porter de bons fruits. J'ajoute qu'ils seraient meilleurs, si l'élève pouvait, chaque fois qu'il est obligé d'expliquer ses connaissances, construire lui-même la phrase où doit entrer le mot appris.

Cette dernière façon de faire du vocabulaire peut être recommandée dans des exercices oraux qui nous permettent de constater immédiatement si notre enseignement a porté ou non ; il nous est alors donné de corriger sur le champ les erreurs qui existent dans l'esprit des élèves.

(*A suivre.*) Eug. M.

[1]. Edité par Delagrave, à Paris ; les prix varient de 0f. 60 à 1f. 60.

COMPOSITION *Degré supérieur.*

Lettre à ma voisine.

Ma chère voisine,

Je ne suis pas content de vous. Non, pas content en vérité! Malgré le mur épais qui sépare votre chambre de mon cabinet de travail, hier je vous ai entendu battre votre enfant, — votre petit enfant de six ans. Il criait et sanglotait à fendre l'âme; et votre voix ne cessait de gronder,

— Tu vas te taire, lui disiez-vous; tu vas te taire tout de suite, ou je recommence!...

O voisine illogique! l'empêcher de pleurer après l'avoir battu. Quel délit avait donc commis ce pauvre amour, qui chaque fois qu'il me rencontre dans l'escalier, me dit bonjour avec une mine si drôle et si gaie?

— Bonjour, m'sieur!

— Bonjour, mon ami!

Et ce joyeux sourire me rend plus allègre...

— Lui, un amour? — allez-vous me répondre; — on voit bien, monsieur, que vous n'êtes pas condamné comme moi à l'avoir toute la sainte journée, à côté de vous? Un démon plutôt! un fléau! Il est joli, c'est vrai; mais vous ne sauriez croire toute la méchanceté qu'il y a dans ce petit corps. Il ne sait quoi s'imaginer pour faire le supplice de sa mère; on n'en peut venir à bout qu'avec des coups! — Alors, n'en venez pas à bout, voisine. Soyez sévère autant que vous aurez le courage de l'être; étudiez-vous à l'autorité du regard et du geste; mais arrêtez-vous là. Traitez-le comme un petit malade, — qu'il est peut-être. Et puis, laissez faire le temps et la Providence. Tout est ressource dans l'enfant.

Il faut, à ce sujet, que je vous raconte l'histoire d'une mère qui battait son fils.

Cette mère était, comme nous, voisine, la femme d'un honnête artisan. Elle était brave et laborieuse, absolument comme vous. Elle avait un garçon de cinq ou six ans, — endiablé comme le vôtre. Ils sont tous les mêmes, c'est convenu, obstinés, insolents, cruels...

Un jour qu'il l'avait exaspérée plus que de coutume, — à bout de remontrances et de menaces, la mère se précipita sur lui, l'enleva de terre et le laissa retomber brusquement. L'enfant se cassa une jambe. Vous vous imaginez, voisine. l'effarement et la douleur de cette mère. Son mari rentra sur ces entrefaites... S'il n'y eut pas un second malheur, c'est que Dieu sans doute détourna son bras.

Le pauvre petit a vécu, mais la jambe n'a pu être complètement remise. Il est resté boiteux; — et pendant quelque temps, on l'on vu saisi d'un tremblement nerveux chaque fois que sa mère l'appelait. Vainement prenait-elle sa voix la plus tendre, il pâlissait de peur, ou tombait à genoux en demandant pardon, — car il se souvenait. Et c'était alors au tour de la mère à fondre en sanglots!... Mais l'enfance n'a pas de longues rancunes. Il a grandi, et il a oublié.

Le père et la mère sont, ainsi que je vous l'ai dit, des artisans. Ils vont souvent, le dimanche, dans la belle saison, se promener aux environs de Paris, à Saint-Ouen, ou à Saint-Denis. L'enfant va devant eux; il s'aide d'une petite

béquille pour marcher, — et il trouve encore moyen de sauter, de revenir sur ses pas, de se baisser, de se relever en poussant de joyeux éclats et en montrant à ses parents une figure éclairée de plaisir. Mais les parents demeurent tristes et muets.

Voisine ! voisine ! promettez-moi de ne plus battre votre petit enfant.

Votre voisin tout dévoué.

Extrait de « Scènes de la vie cruelle », par Charles Monselet.

Communiqué par C. Allaz-Allaz.

GRAMMAIRE

Les pronoms conjonctifs.

A. *Propositions séparées.*

1. Paul est un gentil garçon, il se fait aimer de tout le monde.

2. Nous choisissons des graines ; il faudra les semer bientôt.

3. Le renard établit son terrier aux bords des bois ; vous connaissez la ruse du renard.

4. Le Pillon est un passage ; par lui Vaud communique avec le canton de Berne.

5. Mon ami n'a pas obtenu le succès ; il y croyait pourtant.

6. Voilà des obstacles : je n'y avais point songé.

7. Prenez garde aux épines ; il vous faudra passer à côté d'elles.

8. La maison est encore bien loin ; tu te diriges vers la maison (elle).

9. On prend vite les habitudes des personnes ; on vit avec ces personnes.

B. *Propositions liées.*

1. Paul est un gentil garçon, *qui* se fait aimer de tout le monde.

2. Nous choisissons les graines *qu'il* faudra semer bientôt.

3. Le renard, *dont* vous connaissez la ruse, établit son terrier au bord des bois.

4. Le Pillon est un passage par *lequel* Vaud communique avec le canton de Berne.

5. Mon ami n'a pas obtenu le succès *auquel* il croyait pourtant.

6. Voilà des obstacles auxquels je n'avais point songé.

7. Prenez garde aux épines à côté *desquelles* il vous faudra passer.

8. La maison vers *laquelle* tu te diriges est encore bien loin.

9. On prend vite les habitudes des personnes avec *lesquelles* on vit.

Que voulez-vous ? — Qui vient à ces heures ? A quoi sert cet objet ?

Auquel des deux personnages avez-vous affaire ?

Lequel de ces chapeaux vous convient ?

Des plantes d'appartement ou de celles du jardin auxquelles donnez-vous la préférence ?

Après l'analyse de chaque phrase transcrite au tableau, le maître dégage les remarques suivantes :

I. Les mots soulignés remplacent un nom et servent de lien à deux propositions. On les appelle *pronoms conjonctifs.*

II. Ils remplissent la fonction de sujet ou de complément.

III. Le pronom conjonctif *que* est en général complément direct et *dont*, toujours complément indirect. Le premier accompagne les verbes transitifs et le dernier, les verbes intransitifs qui réclament la préposition *de.*

IV. Plusieurs pronoms conjonctifs sont formés avec le mot *quel* ; ce sont :

Lequel — auquel — duquel.
Laquelle — à laquelle — de laquelle.
Lesquels — auxquels — desquels.
Lesquelles — auxquelles — desquelles.

V. Les pronoms conjonctifs ont le genre et le nombre des noms auxquels ils se rapportent (de leur antécédent).

VI. Tous les pronoms conjonctifs (*dont*, excepté) peuvent servir à questionner.

Applications.

1er exercice. — Trouver les pronoms conjonctifs et nommer l'antécédent chaque fois.

Le pays *que* nous habitons s'appelait autrefois l'Helvétie. — Le boucher a ramené de la foire un bœuf *qui* ne pesait pas moins de quatre cents kilos. — Il y a deux sortes d'hommes avec *lesquels* il ne faut avoir rien de commun : les méchants et les sots. — Cet enfant est celui *auquel* je m'intéresse le plus. — Le mensonge est un vice *dont* on ne saurait avoir trop d'horreur. — La sagesse, la patience, la bonté sont les routes par *lesquelles* on arrive à une vie heureuse. — Songez-vous parfois aux misérables *que* couvrent à peine des haillons, aux vieillards *dont* les membres tremblent sous la bise ? — Les renforts sur *lesquels* comptait mon capitaine ont trop tardé de venir. — Celui-là n'est pas riche *à qui* la vertu manque.

2me exercice. — Achever les phrases en remplaçant le tiret par le pronom conjonctif qui convient.

1. La santé est un bien sans — tous les autres ne sont rien. — 2. Les personnes — on parle le moins ne sont pas celles — ont le moins de mérite. 3. L'intelligence de l'homme franchit les bornes étroites dans — il semble que la nature l'ait renfermée. 4. Dis moi — tu hantes, je te dirai — tu es. 5. Le télégraphe et le téléphone, grâce — nous pouvons rester en communication constante avec nos parents et nos amis, sont des inventions du 19me siècle.

6. Nous n'admirons pas les choses — nous sommes accoutumés. 7. La vanité est une idole — nous sacrifions tout. 8. C'est la pression atmosphérique — fait monter l'eau dans les pompes.

9. Les beaux vers de Racine et la prose harmonieuse de Fénélon, voilà les sources — ont puisé d'immortels écrivains. 10. Connaissez-vous l'homme à la porte — on voit frapper tour à tour le riche et le pauvre l'homme — est d'une discrétion à — on peut tout confier, et — la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs avec l'autorité d'une mission divine ? 11. Les Japonais supportent avec une constance admirable toutes les incommodités de la vie — ils ne font pas grand cas. 12. Les conquérants laissent en friche la terre pour la possession — ils ont fait périr tant de milliers d'hommes. 13. Une âme insensible est un clavecin sans touches, — on chercherait en vain à tirer des sons. 14. Les paysans attachés à la glèble étaient la propriété de leurs seigneurs, au pouvoir — rien ne pouvait les soustraire. L. Bt.

Nota. — Pour compléter cette leçon, le maître trouvera facilement un certain nombre d'exemples propres à mettre en évidence l'inconvénient qu'il y a à mul-

tiplier les conjonctifs dans une même phrase et aussi à les placer trop loin de leur antécédent. Ces fautes de style seront particulièrement soulignées et discutées pendant la correction des devoirs de rédaction.

Pauvres gosses.

Pour la première fois, je viens d'avoir l'occasion d'enseigner « Les Rois d'Israël » au 2e degré, 2e année.

Dans leur leçon du 3 mai, ils avaient à apprendre les trois premiers paragraphes de la page 123, où sont les noms propres suivants : Samuel, Saül, Guibea, Ammonites, Jabès, Galaad, Ammon, Israël.

Le même jour, dans une tâche d'histoire Suisse, page 39, deuxième colonne, se trouvaient les mots : Arnold de Silenen, Werner d'Attinghausen, Conrad ab Iberg, Rodolphe Stauffacher.

Autant vaudrait étudier une page de sanscrit. L.-J. MAGNIN.

ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES DE GENÈVE

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE

Classe préparatoire. — Avec de la terre grasse appelée argile, le potier fait une pâte qu'il façonne au tour. Regardez cette rangée de cruches, de bols, d'assiettes et de pots qui sèchent à l'air dans la cour; lorsque ces objets seront secs, le potier les placera dans le four.

Malgré cette cuisson, l'argile reste poreuse : l'eau peut la pénétrer. Il faut donc rendre les poteries imperméables. Pour cela, on les recouvre d'une substance molle presque liquide, qui, par la chaleur du four, se transforme en une espèce de vernis.

Première année. **Le Salève.**

Le *mont* Salève est un charmant but de promenade. Il est peu élevé et cependant abrupt; au sommet, ce sont des croupes désertes, pauvres en arbres et en habitations, d'où la vue se promène d'un côté sur le majestueux amphithéâtre des Alpes, et plane, de l'autre, sur le plus doux paysage que *puissent* enserrer des montagnes.

Au fond du bassin, le lac, tranquille comme une glace, réfléchit les teintes tantôt grises, tantôt azurées du ciel; et de ses rives jusqu'aux parois bleues du Jura s'élèvent des coteaux enchantés, ici tout brillants de prairies, là tout sombres de bois, ou tout scintillants de blanches bourgades.

1. Définissez le mot *mont*.
2. Analysez le verbe en italique.

COMPOSITION

Deuxième année. — C'est aujourd'hui que vous franchissez pour la dernière fois le seuil de l'école. Ecrivez à un ami (amie), et dites-lui quelles impressions vous suggère ce départ.

ARITHMÉTIQUE ET COMPTABILITÉ

Année préparatoire. — Un parquet de $6^m,40$ de long sur $5^m,40$ de large a coûté, rendu posé, fr. 278,40. Quel est le prix du mètre carré ?

Un négociant a mélangé 50 kg. de café à fr. 1,64 le kg. avec 100 kg. à fr. 1,76 le kg. Quel est le prix d'un kilo du mélange ?

Première année. — Pour 8 $^3/_4$ jours de travail, un ouvrier reçoit fr. 31,50. Combien recevra-t-il pour le reste du mois qui compte en tout 26 jours de travail ?

Une ménagère a reçu, dans le courant du mois de mai, de M. Colin, épicier, les marchandises suivantes :

Le 4 mai, 2 kg. de café à fr. 2.40 le kg. et 10 kg. de sucre à fr. 0,56 le kg.
» 8 » 3 kg. de macaronis à fr. 0.80 le kg.
» 12 » 2 lit. d'huile de noix à fr. 2.50 le kg.
» 15 » 8 lit. de pétrole à fr. 0,25 le lit.
» 18 » 2 $^1/_2$ kg. de pruneaux à fr. 0,80 le kg.
» 24 » 750 grammes de thé à fr. 8 le kg.

Faites la facture, acquittez-la, en faisant un escompte de 2 %.

Deuxième année. — M. Albert, libraire à Genève, avait en caisse le 1er mai la somme de fr. 2048,60.

Le 2 mai,	il paye pour un envoi de 300 volumes venant de Paris	Fr.	580,40
	pour port et frais	»	42,30
» 4 »	il perçoit pour abonnements de journaux	»	216,—
» 7 »	il vend, au comptant, un atlas Larousse à fr. 175.— sous déduction d'un escompte de 4 %	»	
» 9 »	il paye pour reliure	»	56,—
» 17 »	il vend au comptant, 25 cartes murales à fr. 10,50 pièce et fait un escompte de 8 %	»	
» 24 »	il paye pour l'impression de 1000 brochures	»	40,—
» 29 »	il paye à ses employés	»	540,-
» 31 »	il paye un trimestre de loyer de fr. 4500 l'an	»	

Etablir ce compte de caisse, le balancer et ouvrir à nouveau au 1er juin.

GÉOGRAPHIE

Classe préparatoire. (Filles et garçons.) — 1. Nommez les communes genevoises qui touchent au pays de Gex. — Dites ce que vous savez du canton de Neuchâtel.

Première année. (Filles). — D'où la Suisse tire-t-elle les céréales, le coton et la soie ?

(Filles et garçons). — 2. Quelles sont les parties de la Suisse où l'on cultive la vigne ?

HISTOIRE

(Garçons) *Première année.* — Dites ce que vous savez des noms suivants : Rodolphe d'Erlach et Arnold Winkelried.

INSTRUCTION CIVIQUE

Deuxième année. — L'assemblée fédérale ; son mode de nomination ; ses attributions.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Compulsez le menu d'un dîner (trois mets) et dites ce que vous savez de la provenance et des principes alimentaires des mets que vous avez choisis.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Ependes : fr. 1600, plus logement, jardin, plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 15 juillet. — **Juriens :** fr. 1600 et autres avantages légaux ; 15 juillet. — **Lavey-Morcles** (Lavey-village) : fr, 1600 et autres avantages légaux ; 15 juillet.

INSTITUTRICES : Moudon : fr. 1300 pour toutes choses ; 15 juillet.

Bibliothèque cantonale et universitaire

La bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée pour la revision du lundi 1er août au samedi 10 septembre inclusivement. **Rentrée générale des volumes jusqu'au samedi 23 juillet.**

Les retards seront frappés d'une amende de vingt centimes par volume et par jour de retard. (Art. 41 du règlement.)

Musée cantonal des Beaux Arts

Les travaux d'installation de la collection Charles Gleyre et de nombreuses autres acquisitions nécessitant un remaniement complet des salles, le Musée cantonal des Beaux Arts **sera fermé au public dès mardi 28 juin,** jusqu'à nouvel avis.

Enseignement secondaire

Augmentation de traitement pour années de service.

Les augmentations dues au personnel enseignant secondaire pour le premier semestre 1910 sont payables, dès ce jour, aux recettes de district, sous déduction de la contribution à la pension de retraite pour 1909.

Pour les personnes domiciliées dans le district de Lausanne, ces augmentations sont payables à la **Banque cantonale vaudoise.**

Lausanne, le 1er juillet 1910.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

CONSTANTINOPLE

On demande dans une école arménienne un professeur ou instituteur **retraité** comme surveillant général.

S'adresser à M. E. Mamboury, Ecole centrale arménienne, Galata, Constantinople.

BERN

Cours de vacances de langue allemande

pour institutrices et étudiantes à l'Institut Athénée, Obstberg, Berne.

20 juillet au 1er septembre

S'adresser pour programme à la Directrice Mme Büchler, institutrice secondaire.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève**, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Jus de fruits frais stérilisés

Si vous voulez juger en connaissance de cause les propriétés bienfaisantes des boissons non-fermentées dégustez **une fois** les produits de la

Société des Vins sans alcool de Meilen

Les jus de fruits frais stérilisés constituent une boisson **saine, agréable** et **rafraîchissante.**

Ue 5000 d.

DEMANDEZ-LES PARTOUT

BIENNE

Belle situation au pied du Jura. Lac de Bienne- Ile de St-Pierre. Gorges pittoresques du Taubenloch. Bureau officiel de renseignements.

BIENNE

Bielerhof, Couronne — — — — — — Croix-Blanche

HOTELS

Victoria — Central — Ours — — — National — — —

Buffet de la Gare Café Viennois — —

RESTAURANTS

Rüschli, Augustiner bräu, Café Français

— Restaurant des Gorges, Taubenloch —

- Stations climatériques sur Bienne -

MACOLIN & EVILARD

(900 mètres) — (700 mètres)

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes. Promenades superbes dans forêts étendues. Grands locaux et places de jeux pr sociétés et écoles.

Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs. Hôtel et Pension Widmer. — — — —

Evilard : Kurhaus „ Aux Trois Sapins " avec restauration sous les allées ombragées. Hôtel Beau-site avec grand jardin.

Restaurant de la Gare. (H 979 U) 5376⁷

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes, informations pour parents et tuteurs.

Vacances : English teacher, knowing German.

Cherchent places : Professeur allemand, instituteurs de langue française, italienne, allemande ; institutrices pour écoles primaires et secondaires.

H 3094 Lz. **S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.**

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE

LUCERNE „Wallhall"

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés. Dîners à 80 ct., 1 fr. 1 fr. 50 et 2 fr. — Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée. H 2470 Lz.

Téléphone 896. **E. FROEHLICH.**

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —

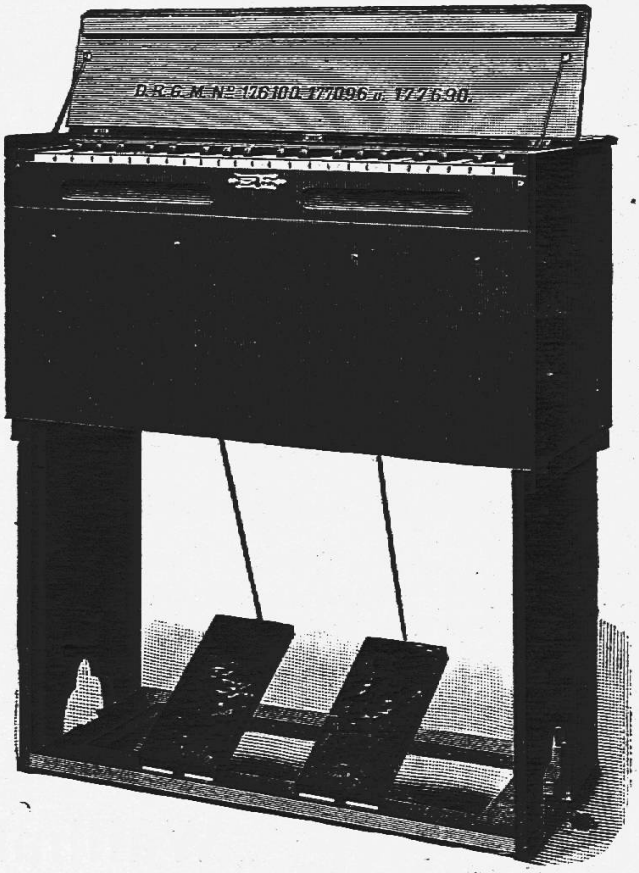

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIme ANNÉE. — Nos 28-29. LAUSANNE — 23 Juillet 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ÉDITION „ATAR" GENÈVE

Manuels scolaires

Adoptés par le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève et ailleurs.

André Corbaz.	**Exercices et problèmes d'arithmétique**	
	1re série (élèves de 7 à 9 ans)	— 70
	» livre du maître	1 —
	2me série (élèves de 9 à 11 ans)	— 90
	» livre du maître	1 40
	3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1 20
	» livre du maître	1 80
	Calcul mental	1 75
	Exercices et problèmes de géometrie et de toisé	1 50
	Solutions de géométrie	— 50
A. Charrey.	**Livre de lecture,** 3me édition	1 50
A. Gavard.	» »	1 50
A. Lescaze.	**Premières leçons d'allemand**	— 75
	Manuel pratique de langue allemande, 1re partie 6me édition	1 50
	Manuel pratique de langue allemande, 2me partie, 4me édition	3 —
	Lehrbuch für den Unterricht in der deutsche Sprache, 1re partie	1 40
	» » » 2me partie	1 50
	Lehr-und Lesebuch 3me partie	1 50
M. Duchosal.	**Notions élémentaires d'instruction civique,** édition complète	— 60
	édition réduite	— 45
A. Schütz.	**Leçons et récits d'histoire suisse.** Nombreuses illustrations et cartes en couleurs	2 —
J. Denis.	**Manuel d'enseignement antialcoolique.** 80 illustrations et 8 planches en couleurs	2 —
J. A. Clift.	**Manuel du Petit solfégien**	— 95
W. Plud'hun	**Parlons français,** 16me mille	1 —
	Comment prononcer le français	— 50
A. Thomas.	**Histoire sainte**	— 65
F. Guillermet.	**Pourquoi pas? essayons.** Manuel antialcoolique broché 1 50 relié	2 75
A. Malsch.	**Les Fables de La Fontaine,** édition annotée	1 50
M. Juge.	**Notions de sciences physiques,** cartonné	2 90
H. Estienne.	**Pour les tout petits,** poésies illustrées, 4me édition	2 —

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

Une révolution dans la librairie romande.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus *célèbres écrivains romands*, tel est le but de cette collection.

Dans le „ Roman Romand " paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de **60 centimes** contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les Nos parus :

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.
N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.
N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N° 4 **L. Favre.** Jean des Paniers. N° 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.
N° 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N° 7 **Mme de Montolieu.** Les Châteaux suisses

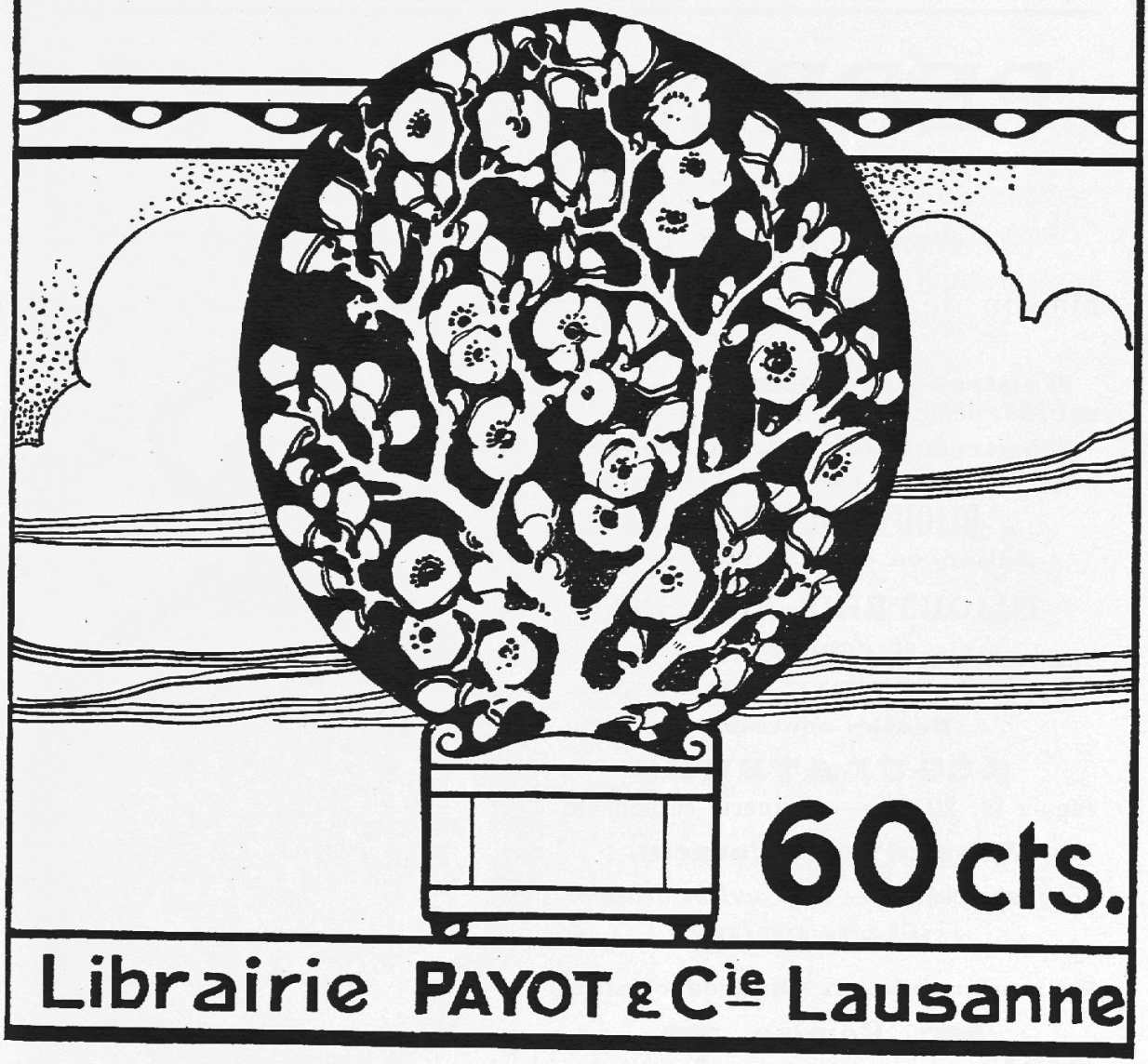

Librairie PAYOT & Cie Lausanne

EN VENTE PARTOUT! et dans toutes les librairies, kiosques, magasins, etc , etc.

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.
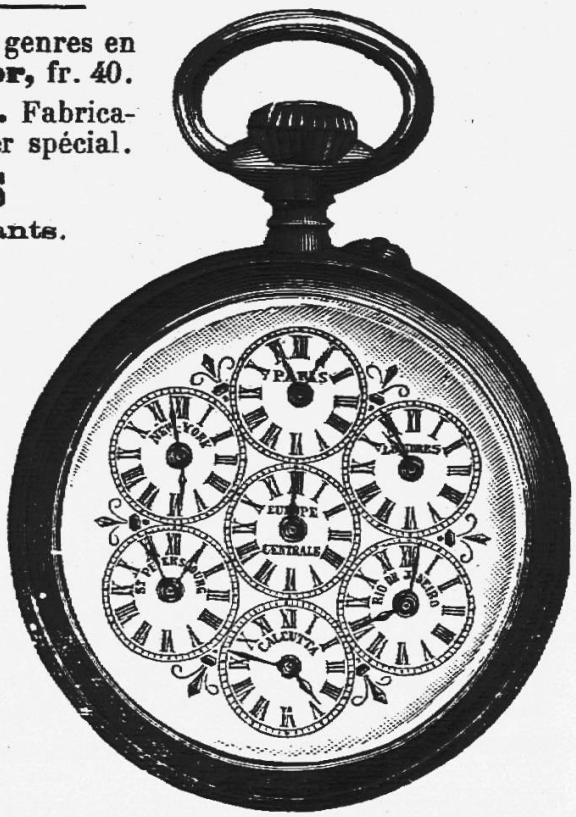
Remise
10 % au corps enseignant.